

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia Pays de la Loire | 1991

Le Pouliguen - Camp de Penchâteau

Sondage (1991)

Olivier Gaiffe



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/adlfi/40971

ISSN: 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Luc Laporte, Olivier Gaiffe, « Le Pouliguen – Camp de Penchâteau » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 décembre 2020, consulté le 22 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/adlfi/40971

Ce document a été généré automatiquement le 22 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Le Pouliguen - Camp de Penchâteau

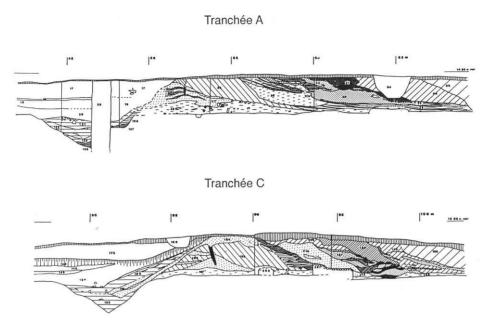
Sondage (1991)

Olivier Gaiffe

- Le site de Penchâteau est localisé en bord de mer dans un secteur de la commune du Pouliguen où la pression urbaine est forte. Afin de gérer au mieux ce site et d'en assurer la préservation, le Service régional l'archéologie avait suggéré dès 1990 à la commune du Pouliguen de mettre en place une expertise approfondie du site afin d'en cerner les limites et l'état de conservation actuel.
- Les découvertes anciennes et une série de sondages et observations diverses réalisés durant les dix dernières années (M.-H. et M. Rouzeau, N. Rouzeau, C. Soyer) avaient mis en lumière une occupation principale au second âge du Fer.
- 3 La campagne d'évaluation archéologique réalisée durant deux mois au printemps dernier a permis la reconnaissance d'un système défensif complexe barrant un cap aux falaises abruptes en bord de mer. Ces fortifications délimitent un espace d'environ 7 ha où les traces d'un habitat dense ont pu être identifiées.
- 4 Les coupes réalisées en 1991 à travers le système défensif ont mis au jour cinq étapes de fortifications.
 - Un aménagement initial est constitué d'un barrage de gros galets sans organisation véritable, mais retenu du côté extérieur par une palissade et surmonté d'un talus. Un petit fossé, disposé à 4 m en avant, est peut-être associé à ce premier rempart.
 - Un talus de section trapézoïdale, d'une base d'environ 8 m, comprenant chemin de ronde et palissade, recouvre totalement cette première structure. Un fossé profond, à profil rectiligne précède directement ce talus et recoupe le premier fossé. Dans le secteur est du site, cette fortification est totalement conservée en élévation, y compris la chape sommitale (graviers schisteux) servant de chemin de ronde, (fig. 1, coupe dans la tranche C).
 - Par la suite, d'importantes masses de sédiments, d'aspect lenticulaire, ont été déposées sur la face arrière de ce talus et peut-être au-dessus. Ces nouveaux apports, le creusement d'un troisième fossé à 8 m en avant et le remblaiement du vallum séparant ce fossé du rempart constituaient une seule et même masse, encore visible au début du siècle, dont l'emprise au sol atteignait 40 m de largeur.

- Un quatrième fossé a été creusé à une dizaine de mètres en avant de cet ensemble puis comblé au cours du Moyen Âge.
- Enfin, éloigné de 35 m du précédent, un cinquième complète ce système défensif.

Fig. 1 - Coupe du talus principal



- Une série de tranchées réalisées à l'intérieur de la surface enclose par ces systèmes défensifs a révélé dans l'ensemble une bonne conservation des niveaux archéologiques et en particulier la présence, au côté des structures fossoyées classiques sur ce type de site, de niveaux d'occupation en place.
- Si une occupation néolithique est probable (découverte d'un fragment de gobelet campaniforme), les structures défensives successives (hormis le fossé le plus externe) sont datables de la fin du premier et du second âge du Fer.
- Le caractère tout à fait exceptionnel de ce site sur la façade maritime à la fois par la complexité des structures, leur bon état de conservation et les périodes concernées conduisent à envisager la constitution d'une réserve archéologique permettant la sauvegarde de cet ensemble, voire sa mise en valeur.

INDEX

Année de l'opération: 1991

chronologie https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIgIk7Q, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtS9zS3EMQiR, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxVmyWBbIQq

lieux https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt838rXVo1E0, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXGjRq1477v

nature https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc

AUTEURS

OLIVIER GAIFFE

Drac Pays de la Loire (service régional de l'archéologie)